

## La Convention remet son projet de Traité constitutionnel. Les Églises s'organisent pour protéger liberté religieuse et politique

Article rédigé par *Jean Choisy*, le 21 février 2003

" Totalemment insatisfaisant. " C'est l'avis du Saint-Siège sur le projet de Traité constitutionnel de l'Union européenne réunifiée, présenté le 6 février par Valéry Giscard d'Estaing. " Surpris ", son porte-parole Joaquin Navarro Valls s'est étonné qu'on ait ignoré " le statut juridique des Églises et des communautés religieuses " dans les trois premiers articles du futur traité consacrés aux valeurs fondamentales de l'Union.